



COMPTE-RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de l'Association Lyonnaise pour le Développement de l'Informatique Libre s'est déroulée le 14 septembre 2001 au Palais du Travail, 9 place Lazare Goujon 69100 Villeurbanne

Etaient présents (par ordre alphabétique) :

Membres :

béatrice bouillaut	Cyril Bouthors	Sébastien Chaumat
Thierry Dumont	Frédéric Logier	Gilles Ottaviani (jusqu'à 20h00)
Philippe Saadé	Joël Sagnes	Stéphane Salès
Mounir Slimani	Loïs Taulelle	Thierry Thomas
Sébastien Tricaud		

Membres représentés par procuration :

Marcel Devillier (par Sébastien Chaumat)
Gilles Ottaviani (par béatrice bouillaut, à partir de 20h00)
Christophe Riou (par Loïs Taulelle)
Matthias Saou (par Thierry Dumont)

Auditeurs :

Romain Françoise	Jérôme Marrec	Ingo Werner (jusqu'à 19h00)
------------------	---------------	-----------------------------

La séance a débuté à 18h30.

Loïs Taulelle présidait la séance.

.I. Les rapports

- . Le rapport moral et d'activité a été approuvé à l'unanimité des présents.
- . Le rapport financier, présenté par le trésorier sortant T. Dumont, a été approuvé à l'unanimité

Bilan financier par Thierry Dumont :

Au 8/08/2001, l'Aldil a dans ses caisses : 4350 FF (663 ₣) plus 4 ou 5 cotisations qui n'ont pas encore été déposées sur le compte.

Bilan financier des Journées Du Libre 2001 :

L'opération a coûté à peine moins de 10000 FF (1524 ₣) et n'a pas rapporté grand-chose (au niveau des finances). Les intervenants (conférenciers) ont coûté de l'ordre de 5000 FF (762 ₣), l'assurance 1200 FF (182 ₣) pour la manifestation, sans compter la location et les fournitures pour environ 2000 FF (304 ₣).

[Le Trésorier tient comptes précis à disposition de qui ça intéresse]

Pour l'AG, la location de la salle coûte 300 FF (45 ₣), plus 1000 FF (152 ₣) de caution.

Christophe R. a pris une assurance pour l'ALDIL qui coûte environ 1200 FF (182 ₣) par an et qui nous couvre sur toutes les manifestations ouvertes au public, moyennant petit supplément.

[Il faudra changer la domiciliation du contrat vers le siège social]



COMPTE-RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE *2/3*

.II. Changement des statuts

a) Changement de siège social

Proposition de bb de domicilier l'association à la mairie de Villeurbanne (Palais du Travail ou Maison des Associations). Pour le moment, compte tenu du fait qu'il nous faut un accord de l'Adjoint au Maire, l'association sera domiciliée au Laboratoire de Thierry D. (MAPLY) de manière transitoire.

Thierry Dumont, bât. 101, bureau 11

Université Claude Bernard Lyon I, 43 Bvd du 11 novembre 1918

69622 Villeurbanne CEDEX Lyon

b) Domiciliation du compte bancaire

Jusqu'à nouvel ordre, le compte bancaire reste domicilié chez Thierry D. (MAPLY).

c) Modification des statuts

Ajout d'un article 12 'Règlement intérieur' : "Un règlement intérieur sera établi par le Conseil d'Administration et soumis au vote lors de la prochaine Assemblée Générale. Ce règlement est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux ayant trait à l'administration interne de l'Association."

Élimination dans l'article 8 de la phrase : "Nul ne peut faire partie du Conseil s'il n'est pas majeur".

.III. Vote sur le 'Loki Lug Program'

Le but du Loki Lug Program est de vendre des jeux, portés vers les plate-formes libres, par le biais des Lugs. Sébastien C. présente rapidement le modèle de développement des jeux et justifie son 'propriétarisme'. Il explique aussi le modèle de distribution et les gains (de tout ordre) que peut en retirer l'ALDIL. Il est rappelé que l'adhésion ne coûte rien et que nous pouvons nous en retirer à tout moment sans contre-partie.

Tour de table des avis (il est discuté de: "Outils/Divertissements, Joueur/Pas joueur, Libre/Propriétaire")

- Vote : "Adhère-t-on au LLP ?" Non : 4 voix Abstention : 3 voix Oui : 9 voix

Il sera donc créé une liste de diffusion supplémentaire restreinte et modérée.

Sébastien C. est nommé responsable du suivi du LLP.

.IV. LES PROJETS FUTURS

a) Le CDROM de l'ALDIL : En gros, l'ALDIL prévoit de fournir un CDROM à ses adhérents contenant des logiciels libres et/ou des documentations difficiles à trouver ou à télécharger. Thierry D. sera responsable de cette activité.

b) Le Lycée La Martinière : Philippe S. exprime ses besoins en tant que seul bénévole informatique sur tout le lycée (1800 élèves, 600 machines à terme). Le deal est le suivant : contre une forme de mission d'expertise et d'aide à la configuration de serveurs et de postes clients Linux / *BSD, le lycée se propose de nous prêter une ou plusieurs salles équipées en postes informatiques et un amphithéâtre de 100 places fort bien équipé au demeurant.

Il sera discuté d'un contrat moral avec le Proviseur du lycée.

Philippe S. est responsable de cette activité, Sébastien C. le secondera.

A sortir rapidement, besoins et agenda.



COMPTE-RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 3/3

c) Les Produits Copyleft : L'idée est d'acheter en gros des produits Copyleft pour les revendre aux membres et pendant les manifestations publiques, ainsi que de se faire faire des T-shirts à la qualité Copyleft. Tout le monde est d'accord. Joël S. est responsable de cette activité.

d) Le salon Clic Aventure

La question posée par le CA est : Oui, mais quoi et combien ?

Sébastien T. assurera l'interface et cela ne doit rien coûter à l'association.

e) Les cartes de membre

Il a été décidé de mettre en place un système de vote sur le Site Web (www.aldil.org).

Une date butoir sera décidée lors des réunions bi-mensuelles.

f) Le soutien AbulEdu

Le CA est plutôt contre cette idée. Les ressources nécessaires pour le projet La Martinière ne nous permettront sans doute pas d'assurer un suivi correct.

bb s'occupera de l'interface.

g) Le cycle des conférences

Il est mis en hibernation jusqu'à ce que le projet La Martinière se décante.

Loïs T. reste responsable de cette activité.

h) La nuit Pluriel FM

bb nous a fait un rappel des conditions pour organiser une 'Nuit du Libre' sur Pluriel FM (91.5). Cette nuit doit avoir lieu avant fin octobre.

bb fera un rappel sur la liste et est évidemment responsable de ce projet.

[Loïs rappelle que l'ALDIL possède un bô Site Web avec une page Projets. Les responsables sont donc priés de tenir les webmasterz au courant de l'avancement des projets pour mise à jour des pages concernées.]

.V. Renouvellement du Bureau

Voulez-vous voter à main levée ?

Non : 0 voix

Absention : 0 voix

Oui : 16 voix

Voulez-vous qu'il y ait un bureau suppléant ?

Non : 0 voix

Absention : 0 voix

Oui : 16 voix

Les membres du nouveau Bureau sont désigné.e.s comme suit :

Président : Loïs Taulelle	Non : 2 voix	Absention : 3 voix	Oui : 11 voix
Secrétaire : béatrice bouillaut	Non : 0 voix	Absention : 3 voix	Oui : 13 voix
Trésorier : Thierry Dumont	Non : 0 voix	Absention : 2 voix	Oui : 14 voix
Vice-Pdt : Sébastien Tricaud	Non : 0 voix	Absention : 4 voix	Oui : 12 voix
Secrétaire Adj. : Chr. Riou	Non : 0 voix	Absention : 4 voix	Oui : 12 voix
Trésorier Adj. : Joël Sagnes	Non : 0 voix	Absention : 4 voix	Oui : 12 voix

Clôture de la séance à 21h30.

Merci de votre attention.

Fait à Villeurbanne, le 17 Septembre 2001

Le président, Loïs Taulelle

La secrétaire, béatrice bouillaut

